Sud éducation Hérault
23 rue Lakanal
34 090 MONTPELLIER
Tel : 04.67.02.10.32
Mail : syndicat@sudeducation34.org
http://site.sudeducation34.org/

Sud éducation Gard/Lozère
6 rue Porte d'Alès
30 000 Nîmes
Tel : 04.66.36.25.70
Mail sudeducation.gard@laposte.net
http://sudeducationgard.ouvaton.org/

Sud éducation PO/Aude
10 rue du théâtre
66 000 Perpignan
Tel : 06.84.89.01.17
Mail : sudeducation.66@laposte.net
http://www.sudeducation66.org/

STAGE DE FORMATION SYNDICALE : « CONNAÎTRE SES DROITS ET LES EXERCER AU QUOTIDIEN »

LES JEUDI 18 ET VENDREDI 19 FÉVRIER 2016 – 9 H à 17 H
COMPLEXE PABLO NERUDA (Salle 3)
1 PLACE HUBERT ROUGER
30900 NÎMES

Merci de diffuser cette information auprès de vos collègues !

CONTENU DE LA FORMATION

JEUDI 18 FÉVRIER :

- Sud éducation : un syndicat de transformation sociale au service des personnels

- Fonctionnaires : connaître ses statuts et ses droits (droit général des fonctionnaires, ORS du 1er et du second degré…)

- Non-titulaires : connaître ses statuts et ses droits

VENDREDI 19 FÉVRIER :

- L'Éducation Nationale : une institution nébuleuse. Comment s'y repérer ?

- *Atelier 1 :* Exercer ses droits dans le 1er degré (RIS, CHSCT, Conseil d'école, Obligations de services, titulaires remplaçants, TAP…)

- *Atelier 2 :* Exercer ses droits dans le second degré (HMI, CHSCT, CA, Obligations de services, éducation prioritaire, droits des TZR…)

- Conclusion des journées de formation

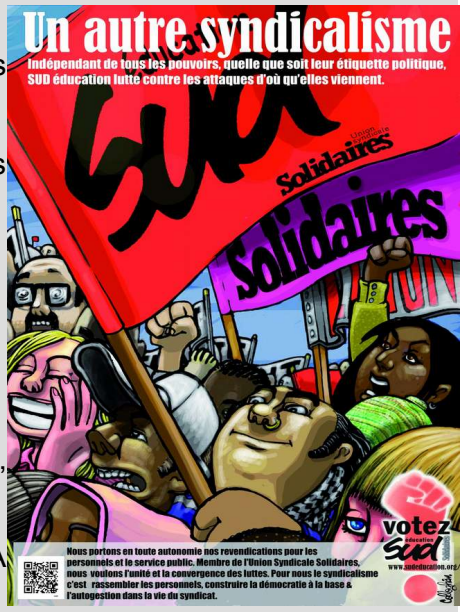

ATTENTION :
Merci de nous faire parvenir au plus tard le 18 janvier 2016 le coupon d'inscription ci-après, par courrier ou par courriel.

INSCRIPTION AU STAGE « Connaître ses droits et les exercer au quotidien » ☐ 18 février ☐ 18 et 19 février	
NOM et PRENOM :	
Établissement :	Fonction :
Adresse :	Courriel :
	Tel :
REPAS : OUI NON Le repas est envisagé dans un restaurant voisin où nous nous chargeons de réserver en fonction des inscriptions.	

FORMATION SYNDICALE : UN DROIT DONT IL FAUT USER !

Chaque fonctionnaire ou agent non titulaire, syndiqué ou non syndiqué, peut bénéficier de **12 jours** de formation syndicale par an, fractionnable à volonté (une journée minimum)

La demande doit être faite au plus tard au **moins un mois avant le stage** par la voie hiérarchique, auprès de l'autorité compétente (recteur, inspecteur d'académie…)

A défaut de réponse expresse, au plus tard le quinzième jour qui précède le stage, le congé pour formation est réputé accordé.

Les décisions exceptionnelles qui le refuseraient doivent être motivées par des nécessités de fonctionnement de service et communiquées avec le motif à la Commission Administrative Paritaire Académique qui suit.

L'administration peut demander après le stage, une attestation émanant de l'institut de formation. Elle ne peut exiger ni convocation, ni autre document ni d'information sur l'objet de ce stage.

COMMENT S'INSCRIRE ?

En adressant au chef d'établissement dans le secondaire, à l'IEN dans le primaire, une demande écrite selon le modèle suivant, au moins **un mois avant la date du stage**. En cas de problème, prévenir le syndicat.

En avertissant le syndicat de sa participation afin qu'il établisse une liste d'émargement nécessaire à l'établissement des **attestations de présence** qui vous seront remises à l'issue du stage.

LETTRE ADAPTABLE A REMETTRE AU CHEF D'ÉTABLISSEMENT OU À L'IEN... UN MOIS AVANT, AU PLUS TARD LE 18 JANVIER 2016

NOM :
Fonction:
Établissement
Adresse

à
Madame le Recteur / Madame, Monsieur le DASEN
Adresse...
S/C
M. Le Proviseur, Le Principal/ M. l'IEN ...
de

A , le 2016

Objet : Congé pour formation syndicale

Madame le Recteur, Monsieur, Madame le la DASEN…

Je demande à bénéficier d'un congé pour formation syndicale d'un jour, en application de la loi n° 82-997 du 23 novembre 1982 et du décret n° 84-474 du 15 juin 1984, en vue de participer à la session de formation :

« **Connaître ses droits et les exercer au quotidien** » qui se déroulera les jeudi 18 et vendredi 19 février 2016 [préciser le ou les jours choisis] à Nîmes sous l'égide du Centre d'Études et de Formation Interprofessionnelles CEFI Solidaires, 144 boulevard de la Villette 75019 PARIS.

Veuillez agréer, Madame le Recteur, Madame /Monsieur le DASEN... mes salutations et l'assurance de mon attachement au service public d'éducation.

Signature :